



Programme de réduction des tarifs aériens



LP&A
Société Makivik
Makivik Corporation

Formulaire de demande

➤ Renseignements sur le détenteur du billet

Nom, prénom _____
 C. P. _____ Village _____
 Code postal _____ Date de naissance (AAAA/MM/JJ) _____

➤ Renseignement sur le billet

Compagnie aérienne _____ Date des déplacements _____
 Catégorie de déplacements (cochez seulement une case)
 Déplacement à des fins personnelles en provenance d'une communauté du Nunavik
 Déplacement à des fins personnelles d'un bénéficiaire de la CBJNQ résidant à l'extérieur du Nunavik
 Déplacement pour événements familiaux malheureux (accompagner un patient)
 Déplacement pour événements familiaux malheureux (décès d'un membre de la famille immédiate)

➤ Coordonnées du demandeur et signature

Nom _____ Courriel _____
 Téléphone (jour) _____ Téléphone (soirée) _____
 Réclamez-vous la présente subvention au nom d'un enfant ou d'une autre personne?
 Oui Non Lien avec le détenteur du billet _____
 Je certifie que les renseignements que j'ai inscrits sur le présent formulaire sont complets et exacts.
 Signature _____ Date _____

➤ **Attestation de résidence** (La présente section doit être remplie par le maire ou le secrétaire-trésorier de votre village, ou encore, par le service des ressources humaines de votre employeur. Une fois remplie, la présente attestation de résidence est valide pendant un an pour toutes les mesures régionales de réduction du coût de la vie nécessitant une telle attestation.)

Par la présente, j'atteste que _____ réside au Nunavik depuis 12 mois consécutifs.
 Nom _____ Titre _____ Village nordique ou employeur _____
 Signature _____ Date _____

Nota : Veuillez prévoir 30 jours pour le traitement de votre demande. Il faudra prévoir un délai plus long si le formulaire n'est pas dûment rempli ou s'il manque des pièces justificatives. **VEUILLEZ POSTER OU ENVOYER PAR COURRIEL LE PRÉSENT FORMULAIRE À L'ADRESSE QUI APPARAÎT AU VERSO.**

Programme de réduction des tarifs aériens

Directives

Les coûts du transport aérien au Nunavik sont très élevés. Pour aider les résidents du Nunavik et les bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) qui vivent à l'extérieur de la région, l'Administration régionale Kativik (ARK), la Société Makivik et le gouvernement du Québec paient une partie des coûts des billets d'avion achetés pour les déplacements à des fins personnelles ou les déplacements pour événements familiaux malheureux.

► Qui est admissible?

Les personnes qui résident au Nunavik depuis au moins 12 mois consécutifs et les bénéficiaires de la CBJNQ qui résident au Québec sont admissibles au Programme de réduction des tarifs aériens pour les déplacements à des fins personnelles ou les déplacements pour événements familiaux malheureux qui ont lieu à l'intérieur du Nunavik ou entre le Nunavik et toute autre destination au Québec. Tout billet d'avion réclamé dans le cadre du Programme doit avoir été émis au nom d'un résident du Nunavik ou d'un bénéficiaire de la CBJNQ admissible.

► De combien de temps est-ce que je dispose pour faire parvenir ma demande?

Vous devez soumettre le présent formulaire au Service financier de l'ARK dans les 90 jours suivant la date de votre retour.

► Quels types de déplacements sont admissibles?

Seules les catégories suivantes de déplacements sont admissibles dans le cadre du Programme :

Déplacement à des fins personnelles

- pour les résidents du Nunavik, transport aérien de leur communauté de résidence à n'importe quelle destination au Québec;
- pour les bénéficiaires de la CBJNQ, transport aérien à n'importe quelle communauté du Nunavik.

Déplacement pour événements familiaux malheureux

- transport aérien pour accompagner un patient à un lieu de traitement;
- transport aérien en raison du décès d'un membre de la famille immédiate.

Les déplacements effectués pour le compte d'un employeur ou à titre d'avantage social lié à l'emploi **ne** sont **pas** admissibles à la présente subvention.

► À combien s'élève le rabais?

Une subvention de 40 % du billet d'avion est offerte jusqu'à concurrence de 1 500 \$ pour les deux catégories de déplacement combinées au cours d'une année donnée.

► Comment présenter une demande?

Le présent formulaire doit être dûment rempli et envoyé par la poste à l'ARK. Chaque formulaire doit être accompagné des documents suivants :

- le reçu du billet d'avion et l'original des cartes d'embarquement;
- une copie de la carte de bénéficiaire de la CBJNQ délivrée par la Société Makivik et d'une preuve de résidence au Québec (pour les déplacements réclamés par un bénéficiaire de la CBJNQ qui réside ailleurs qu'au Nunavik).

► Attestation de résidence – employeurs admissibles

- | | | | |
|--|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| • Administration régionale Kativik | • Société Makivik | • Commission scolaire Kativik | • Postes Canada |
| • Office municipal d'habitation Kativik | • Mine Raglan | • Magasins Northern | • Taqramiut Nipingat Inc. |
| • Centre de santé (Tulattavik de l'Ungava ou Inuulitsivik) | • Villages nordiques | • Newviq'vi/Tullik | • Auberge Kuujjuaq |
| • Fédération des coopératives du Nouveau-Québec | • Corporations foncières | • Hydro-Québec | • Nunavik Communications |
| • Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik | • Air Inuit | • CIBC | • Centres de la petite enfance |
| | • First Air | • Bell | |

Le présent programme peut être modifié ou annulé en tout temps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service financier de l'ARK en composant le 1-877-964-2961.

► IMPORTANT!

Avant de poster le formulaire, assurez-vous de ce qui suit :

- Vous avez dûment rempli le formulaire de demande en prenant soin de le signer et d'y inscrire la date.
- Pour les déplacements réclamés par un résident du Nunavik, vous avez dûment fait remplir la section intitulée Attestation de résidence sur le formulaire de demande, au besoin. (Une fois remplie, l'attestation de résidence est valide pendant un an pour toutes les mesures régionales de réduction du coût de la vie.)
- Pour les déplacements réclamés par un bénéficiaire de la CBJNQ qui réside ailleurs qu'au Nunavik, vous avez joint une copie de la carte de bénéficiaire de la CBJNQ délivrée par la Société Makivik et d'une preuve de résidence au Québec.
- Vous avez joint une copie de votre billet d'avion et **l'original des cartes d'embarquement**.

Veuillez poster le formulaire de demande à l'adresse suivante :

Programme visant les électroménagers et les équipements utilisés pour l'exploitation de subsistance Service financier
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK
C. P. 9, Kuujjuaq QC J0M 1C0

OU

Envoyer par courriel le formulaire
et tous les documents pertinents à
col@krg.ca.